

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
en exercice : 27
Présents : 21
Votants : 26

Absents : 1
Pour : 26
Contre : 0
Abstentions : 0

N° 008/2017

OBJET : Education

**Demande de
financement dans le
cadre du FIPDR pour
2017.**

L'an deux mille dix sept
le huit du mois de mars à 19 heures
le Conseil Municipal de la Commune de DRAP,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de
Monsieur **Robert NARDELLI**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : jeudi 2 mars 2017.

PRESENTS : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra RUSSO / / Philippe MINEUR /
Virginie GIMENEZ / Serge DIGANI / Jean-Christophe CENAZANDOTTI / Françoise DAMILANO
/ Catherine DINI / Charles BEVACQUA / Philippe JANIN / Jean-Luc CAMBRA / Nathalie
DIGANI / Jean-Marc GIMENEZ / Marc LEROY / Delphine BOLLARO/ Taoufik FATFOUTA/
RODRIGUEZ Régine / Martine DUNOYER DE SEGONZAC / Jean-Yves LESSATINI / Gracienne
DODAIN.

PROCURATIONS Sophie ESPOSITO à Romain BIANCHI/ Mélanie MORINI à Françoise
DAMILANO/ Pierre VESTRI à Jean-Yves LESSATINI/ Christine DECORDIER à Catherine DINI/
Eddie DEGIOVANNI à Robert NARDELLI.

ABSENT : Sonia CHAKROUNI.

Secrétaire de séance : Romain BIANCHI

oo

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'appel à projet du Fond Interministériel de Prévention, de la Radicalisation (FIPDR),

Après avoir entendu le rapport de présentation,

Considérant le contexte sécuritaire actuel, et afin de prolonger sa politique de sécurité, la
ville de Drap a le souhait de protéger au mieux ses administrés et en priorité les écoliers.
Ainsi, il est proposé au Conseil municipal d'autoriser le Maire à effectuer une demande de
subvention auprès des services de l'Etat (Préfecture des AM) afin de sécuriser l'ensemble
des établissements scolaires et leurs abords.

Considérant la nécessité de sécuriser les bâtiments publics (écoles, mairie...),

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser le Maire à procéder à la demande de
subvention auprès des services du Département et de procéder à l'achat du matériel
suivant :

● 25 GBA répartiit comme suit :

- quatorze concernant le groupe scolaire de La Condamine dans l'objectif de sécuriser
l'entrée et les sorties et également les accès des deux cours de récréation.
- cinq GBA seront positionnés à l'école maternelle du centre village
- six GBA à l'école élémentaire du centre village

● 6 dispositifs H-CALL, qui est un système d'alerte à destination du personnel scolaire.
Ceux-ci seront directement reliés à la brigade territoriale de gendarmerie de La Trinité, au
garde champêtre et des téléphones dédiés.

● 50 barrières de sécurité au nombre de cinquante seront positionnés à l'entrée et à la
sortie des classes et en cas de manifestation afin de lutter contre les attroupements.

La dépense totale pour l'ensemble du matériel mentionné ci-dessus s'élève à 12 885 euros, la demande de financement auprès des services concernés est de 10 308 euros HT

	Quantité	Prix total HT
H-CALL	8	1 246,80€
G.B.A	25	7 110,60€
Barrières de sécurité	50	1 811,00€
TOTAL des dépenses (en euros)		10 168,40€

Le Maire précise que la demande de financement dans le cadre du FIPDR, au titre des dépenses d'investissement, sera adressée à la Préfecture des Alpes-Maritimes.

Conformément aux textes en vigueur,

il est décidé au Conseil municipal :

- d'autoriser le Maire à solliciter le Conseil Départemental pour l'attribution d'une subvention dans le cadre d'une demande de financement auprès du (FIPDR).
- d'autoriser le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires au vu de la réalisation de la sécurisation des locaux.

Compte-rendu
exécutoire après dépôt
en préfecture le :
10/03/2017
et publication en mairie
le : 13/03/ 2017

AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP
LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME


Robert NARDELLI
Maire de DRAP